


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z


Bon No : 001420024		1ere Gachée : 13:57 (1)		Date : 22/09/2026 nuno2609226917		Zone : ZONE A	
Quantité : 7.00 m3		Réf. commande(2) : 574		Véhicule : 617		AB MASS-CG-617-WA	
Client : C9221140 DEMOTERRE		Chantier : NOIG1		Chauffeur : ABOU		Centrale : GOURNAY 01	
12 RUE LEON FOUCAULT		NOISY LE GRAND		ABOU			
77290 Mitry-Mory		15 rue des ormes		GOURNAY 01			
93160 Noisy-le-Grand				CONSEILS DE SECURITE		 	
ARRIVEE CHANTIER	DECHARGEMENT	DEPART	RETOUR	ATTENTE	Quantite Origine : 7.00 m3		
réelle	debut fin	chantier	centrale		Quantite Restante : 0.00 m3		
14:35	14:37 15:07	15:07	15:18	00:02	Livree Reelle : 7.00		
en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures							
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
3F350PROJD10	PROJETE			CL 0,65		10	
Ciment(type et classe)		Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)			
CEM III/A 42.5 N LH			0				
Appellation commerciale : PROJETE SEC 350 D10 CEM III/A CEM III/A 42.5 N LH PM-ES				Température :			
Mode de livraison :				N° Grue :			
				Retour béton			
SERVICES			ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIBUTION CARBONE					Nom: DEMOTERRE		
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE					Signature du client:		
RESPONSABILITE ELARGIE DU							
PRODUCTEUR							
CONTRIBUTION ENERGETIQUE							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):							
Type et quantité:							
Demandeur:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non